



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*

BULLETIN D'ADHESION AU CREAI NOUVELLE-AQUITAINE

- **Adhésion « Personne Morale » 2024**

Association, Etablissement :

Adresse :

Nom du représentant :

Fonction du représentant :

Adhère au CREAI Nouvelle-Aquitaine et règle la cotisation « Personne Morale 2024 »
d'un montant de 300 €uros, par chèque libellé à l'ordre du CREAI.

Une facture acquittée vous sera adressée par retour.

Fait à _____, le _____

Signature